

## FORMATION

# « Certificat de Qualification Professionnelle Surveillant.e de nuit en secteur social, médico- sociale et sanitaire »

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Veiller à la sécurité des personnes et des biens.
- Accompagner les personnes selon leur situation.
- Participer l'équipe pluri-professionnelle afin d'assurer la continuité de l'accompagnement,
- Travailler dans le contexte spécifique de la nuit en établissement social, médico-social et sanitaire en gérant les incidences sur les personnes accompagnées, le fonctionnement de l'organisation, sur votre mission et votre propre santé.
- Obtenir la qualification SST (*Sauveteur Secouriste du Travail*) et le EPI (*Equipier Première Intervention*).

### CONTENU DE LA FORMATION 231 heures à 245 heures

#### Bloc 1 : Sécurité des personnes et des biens – 56 heures

- Rôle et fonction du/de la surveillant.e de nuit quant à la sécurité des biens et des personnes - 7 h
- Sécurité des personnes et des biens - 49 h

#### Bloc 2 : Accompagnement des personnes – 77 heures

- Rôle et fonction du/de la surveillant.e de nuit quant à l'accompagnement des personnes - 7 h
- Les problématiques des publics - 31,50 h
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement - 31,50 h
- Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort - 7 h

#### Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle – 49 heures

- Le cadre institutionnel de la fonction – 24,50 h
- Le travail en équipe pluri-professionnel (coopération et analyse de la pratique) – 24,50 h

#### Bloc 4 : Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire – 28 heures

- Spécificité de l'exercice professionnel de nuit – 10,50 h
- Santé du/de la professionnel.le de nuit 17,50 h

#### Accompagnement à la rédaction du dossier

Méthodologie de réalisation du dossier 21 h ou 35 h suivant l'individualisation du parcours en lien avec la phase de positionnement

### VALIDATION

Délivrance d'un Certificat de qualification professionnelle Surveillant.e de Nuit par la CPNE/FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif

## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION 2025

La formation Surveillant(e) de nuit en secteur social dure 231 ou 245 heures selon la phase de l'entretien de positionnement, elle est réalisée en discontinue :

POITIERS	SAINTES	NIORT
13 au 17/10/2025	29/09 au 03/10/2025	24 au 28/03/2025
17 au 22/11/2025	3 au 7/11/2025	14 au 18/04/2025
15 au 19/12/2025	1 au 5/12/2025	19 au 23/05/2025
12 au 16/01/2026	5 au 9/01/2026	16 au 20/06/2025
23 au 27/02/2026	2 au 6/02/2026	8 au 12/09/2025
16 au 20/03/2026	9 au 13/03/2026	29/09 au 3/10/2025
20 au 24/04/2026	30/03 au 3/04/2026	3 au 7/11/2025
<b>Nombre de jours de formation : 35 jours = 245 h</b>		

*\*Session, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats. L'inscription est prise en compte par ordre d'arrivée.*

## CONTACT

Tel : 05 49 37 60 05

Mail : [sn@irts-pc.eu](mailto:sn@irts-pc.eu)

## COÛT DE LA FORMATION

**Montant : 3307,50 € pour un parcours de 245 h soit 13,50€ / heure**

## NOMBRE DE PLACES

**Limité à 16 stagiaires en parcours complet  
+ 2 stagiaires en parcours partiel**

## DISPENSES\*

- Pour les professionnels attestant de la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense
- Pour les professionnels attestant de l'utilisation des extincteurs, lutte contre le feu, évacuations en fonction des typologies de personnes (EPI-7h) 7 heures de dispense
- Pour les professionnels attestant de diplômes référencés dans le tableau de validation partielle ci-dessous

## TABLEAU DES VALIDATIONS PARTIELLES

	<b>Blocs de compétences du CQP Surveillant.e de nuit en secteur social, médico-social et sanitaire</b>			
	<b>Bloc 1 Sécurité des personnes et des biens</b>	<b>Bloc 2 Accompagnement des personnes</b>	<b>Bloc 3 Participation à l'équipe pluriprofessionnel le</b>	<b>Bloc 4 Spécificités du travail de nuit en établissement social, médico-social et sanitaire</b>
Qualification professionnelle de Surveillant.e de nuit Qualifié.e (Obtenue avant le 01-01-15)	X <small>(Sous réserve de la présentation SST- EPI)</small>		X	
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue avant le 01-01-15)			X	
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue après le 01-01-15)		X	X	
<b>Certifications de Niveau 3</b>				
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social		X	X	
DEAS - Diplôme d'Etat Aide Soignant		X	X	
SVN - Surveillant.e Visiteur.e de nuit en secteur social et médico-social	X	X	X	X
ADVF - Titre professionnel assistant de vie aux familles		X		
BEP ASSP - Accompagnement soins et services à la personne		X	X	
BEPA - Services aux Personnes		X	X	
CQP Agent de prévention et de sécurité	X			
<b>Certifications de Niveau 4</b>				
TMA Titre Moniteur d'atelier		X	X	
DEME Diplôme d'État de Moniteur éducateur		X	X	
DETISF Diplôme d'état de Technicien de l'intervention sociale et familiale		X	X	
Bac Professionnel ASSP Accompagnement soins et services à la personne (ex. carrières sanitaires et sociales)		X	X	
Bac Professionnel SAPAT Services aux Personnes et aux Territoires		X	X	